

## **La stratégie de la Commission européenne pour l'égalité LGBTQI+ doit être totalement réorientée**

**La Commission européenne a lancé une consultation publique sur la prochaine stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTQI+. Sur le papier, cela pourrait être une occasion cruciale d'évaluer les échecs passés et de tracer une voie plus ambitieuse. En réalité, cela ressemble plutôt à une redite de la même logique défailante qui a échoué à protéger les personnes LGBTQI+ ces cinq dernières années.**

La consultation reprend la structure, le langage et les hypothèses de la stratégie de 2020 — une stratégie fondée sur des propositions législatives bloquées par l'exigence d'unanimité, sur une coopération volontaire avec des États membres agissant de mauvaise foi, et sur des outils « soft » sans aucun mécanisme de contrainte. Une stratégie qui, au final, n'a apporté aucune protection concrète ni aucun progrès juridique, alors même que la situation des personnes LGBTQI+ dans l'UE s'est dramatiquement détériorée.

**Plus inquiétant encore, la consultation ne prend pas la mesure de la gravité de la menace.** Ce à quoi nous faisons face aujourd'hui n'est pas un simple retard dans les avancées : c'est une stratégie politique coordonnée, menée dans plusieurs États membres, visant à désigner les personnes LGBTQI+ comme boucs émissaires et à saper la démocratie. Et pourtant, la Commission semble s'orienter vers une réponse timide, symbolique, et surtout inadaptée.

Au lieu de proposer des actions relevant de ses propres compétences — comme engager des procédures d'infraction, déclencher des sanctions financières ou demander des mesures provisoires pour suspendre les lois discriminatoires — la Commission avance de nouvelles idées législatives qui n'aboutiront jamais, et se contente d'appels vagues à la coopération.

Au lieu de nommer la menace, elle l'esquive.

Au lieu d'exercer son autorité juridique, elle se comporte comme une commentatrice.

**La prochaine stratégie doit marquer une rupture radicale.**

**Elle doit être une stratégie d'application, pas d'aspiration.**

**Une stratégie de protection, pas de promotion.**

**Une stratégie de courage juridique et politique**

Notre message est clair :

- La Commission doit cesser de s'appuyer sur des propositions bloquées et des dialogues mous — et utiliser enfin les outils qu'elle a déjà.
- Elle doit faire de l'application du droit une priorité, protéger la société civile, affronter frontalement les attaques anti-LGBTQI+, et financer celles et ceux qui résistent à l'autoritarisme.
- Elle doit cesser de gérer le déclin et commencer à le renverser.

**Il ne s'agit plus seulement d'égalité. Il s'agit de savoir si l'Union européenne a encore le courage de défendre ses valeurs fondatrices. La Commission ne peut pas échouer une nouvelle fois. Si elle le fait, elle ne trahira pas seulement les personnes LGBTQI+ — elle trahira l'Union elle-même.**

Nous appelons les citoyen·nes, les organisations et les allié·es à répondre à la consultation — de manière claire, stratégique et collective. Ce n'est pas le moment d'être poli. C'est le moment d'être lucide.

**La stratégie précédente a échoué —**

**Parce que la Commission a refusé de voir la réalité... et continue de le faire.**

Lorsque la Commission européenne a adopté sa première stratégie pour l'égalité LGBTQI+ en 2020, le contexte politique avait déjà changé. Les attaques contre les personnes LGBTQI+ n'étaient plus isolées — elles se transformaient en lois, politiques et campagnes publiques orchestrées par des gouvernements de certains Etats membres. La Pologne avait mis en place des « zones sans LGBT ». La Hongrie avait interdit la reconnaissance légale du genre et préparait sa propre loi anti-« propagande LGBT », inspirée de la Russie.

**Ces attaques n'étaient pas des revers ponctuels, mais le fruit d'offensives coordonnées** menées par ce qu'on appelle le mouvement « anti-genre », visant à faire reculer les droits, à discréditer les cadres des droits humains et à affaiblir les contre-pouvoirs démocratiques.

**Et pourtant, en 2020, la Commission a fait une analyse totalement erronée de la situation —**

### **Une stratégie morte-née**

*Les propositions législatives sur les questions LGBTQI+ qui exigent l'unanimité au Conseil de l'UE sont politiquement mortes avant même d'être proposées.*

**traitant une menace croissante comme un simple retard politique.** Elle a choisi d'aborder l'égalité comme une question de coordination et de persuasion — et non comme un impératif d'application du droit. La stratégie précédente s'est donc articulée autour :

- De propositions législatives nécessitant l'unanimité au Conseil — une condition politiquement inatteignable dans le climat actuel ;
- D'une coopération volontaire et des échanges de bonnes pratiques, alors que certains États membres agissaient manifestement de mauvaise foi et accéléraient des politiques répressives ;
- D'outils de communication non contraignants, ayant peu d'effet sur les États membres violant activement les droits.

Or, une stratégie est par définition un plan destiné à mobiliser les ressources et les outils disponibles pour atteindre un objectif clair. Et dans ce cas, l'objectif est limpide : garantir aux personnes LGBTIQ+ de l'Union le plein accès à leurs droits fondamentaux. Mais la Commission s'est trompée sur le point de départ, a sous-estimé la menace politique et proposé des outils inadaptés pour surmonter les vrais obstacles.

**Le résultat : une stratégie incapable d'atteindre son objectif, car les outils mobilisés étaient structurellement inadaptés aux défis.** La stratégie de 2020 était vouée à l'échec dès le départ — parce qu'elle ignorait les véritables blocages et misait sur des mécanismes dont l'inefficacité était déjà connue.

Le constat est sans appel : cinq ans plus tard, aucun progrès juridique structurel n'a été obtenu via la stratégie. Les mesures volontaires ont échoué à promouvoir l'égalité. Le retrait de la directive sur l'égalité après 17 ans de discussions est le signe le plus évident que l'approche de la Commission a besoin d'être repensée en profondeur. Pendant ce temps, plusieurs États membres ont intensifié leurs attaques — interdisant les Marches des Fiertés, muselant les associations, s'en prenant aux familles, criminalisant l'expression publique.

### **La stratégie doit répondre à la situation**

*La Commission a proposé des actions symboliques face à une crise structurelle — et n'a pas protégé les personnes les plus exposées.*

Une stratégie crédible doit reconnaître le rôle limité et les compétences restreintes de la Commission sur ces sujets, et compenser cela par l'utilisation maximale de ses pouvoirs de mise en œuvre. La stratégie de 2020 ne l'a pas fait. Elle a misé sur la coopération douce et des ambitions législatives irréalistes au lieu de miser sur le réalisme et l'affirmation juridique.

En 2020, la Commission n'a pas perçu la gravité du virage. En 2025, elle n'aura plus d'excuse. Répéter la même approche prudente dans un contexte encore aggravé ne relèverait plus de la naïveté — ce serait une faute politique grave.

## La consultation est trompeuse

La consultation publique actuellement lancée par la Commission européenne ne vise pas à élaborer une meilleure stratégie — elle vise à reconduire la logique défailtante de la précédente. Au lieu de faire un bilan de ses échecs, la Commission recycle la structure et le cadre de la stratégie 2020 pour l'égalité LGBTQI+. Les mêmes priorités. Les mêmes postulats. Le même flou institutionnel. Il ne s'agit pas d'une tentative sérieuse d'adaptation à un paysage politique radicalement détérioré — mais d'un exercice bureaucratique de continuité, sans correction.

Cette approche est profondément problématique. Comme expliqué précédemment, la stratégie de 2020 a échoué parce qu'elle reposait sur des outils

inadaptés à la réalité politique. Les États membres commençaient déjà à faire reculer les droits et la Commission a répondu avec des instruments mous et des propositions législatives mortes-nées. **Utiliser le même cadre comme base pour cette nouvelle consultation, c'est répéter l'erreur initiale — et ignorer les leçons des cinq dernières années.**

Mais le problème ne vient pas uniquement du modèle — il vient aussi des questions posées. La consultation est trompeuse et contre-productive pour trois raisons principales.

Premièrement, la consultation demande aux participant·es de "prioriser" les domaines ou les

droits sur lesquels l'UE devrait se concentrer — comme si l'accès à l'autonomie corporelle, à la reconnaissance juridique, à la liberté de réunion, à la sécurité ou à la vie familiale pouvait être classés... voire négociés. Cela revient à normaliser l'idée que les personnes LGBTQI+ ne méritent pas une protection complète, ou que certaines formes de discrimination seraient plus acceptables que d'autres. **Ce cadrage n'est pas seulement inadéquat — il est insultant. Les**

**Ne refaites pas la même erreur**

*Une stratégie qui a échoué ne peut pas devenir le modèle de son propre remplacement.*

**Les droits fondamentaux ne sont pas un menu à la carte.**

*Classer les droits, ce n'est pas participer. C'est une forme de manipulation institutionnelle — on demande aux gens quels droits iels sont prêt·es à sacrifier.*

**personnes LGBTQI+ ne devraient pas avoir à choisir entre leur santé, leur sécurité ou leur famille.** Tous leurs droits doivent être protégés.

Deuxièmement, l'ensemble de la consultation brouille les responsabilités institutionnelles en demandant de manière répétée ce que "l'UE" devrait faire — sans préciser que cette stratégie est un document de la Commission européenne. Pas du Conseil de l'UE. Pas du Parlement. Pas des États membres. La plupart des questions passent cela totalement sous silence. Pourtant, nombre des domaines mentionnés — éducation, santé, droit de la famille — relèvent principalement ou exclusivement des États membres. D'autres nécessitent l'unanimité du Conseil. La Commission le sait, mais continue de solliciter des réponses sur lesquelles elle n'a aucun levier réel.

Troisièmement, en ne distinguant pas clairement les compétences de l'UE de celles des États membres, la consultation crée de fausses attentes. Les participant·es sont incité·es à soutenir des initiatives législatives que la Commission n'a aucune chance réelle de faire adopter, tandis que les outils qu'elle contrôle réellement — procédures d'infraction, mesures provisoires, conditionnalité budgétaire — sont à peine évoqués. La seule question touchant à l'application du droit ne laisse même pas d'espace pour développer une réponse.

### **Mais "l'UE", c'est qui exactement ?**

*Si c'est une stratégie de la Commission, la vraie question est : que va faire la Commission, concrètement, avec ses propres pouvoirs ?*

**En résumé, cette consultation n'est pas une tentative sérieuse de changement de cap. Elle évite de tirer les leçons politiques des cinq dernières années et continue de traiter l'égalité LGBTQI+ comme une question de dialogue social, alors qu'il s'agit d'une urgence politique et juridique.** Elle permet à la Commission de collecter des opinions — sans prendre la responsabilité politique de ce qu'elle peut, et doit, faire.

### **Ce que la Commission devrait faire**

Malgré ses compétences législatives limitées en matière d'égalité, **la Commission européenne dispose d'outils puissants — qu'elle n'utilise pas de manière systématique.** Plutôt que de proposer des lois vouées à l'échec au Conseil, **elle devrait concentrer sa prochaine stratégie sur ce qu'elle peut, doit, et refuse encore trop souvent de faire : appliquer le droit de l'Union.**

La Commission ne peut plus se comporter comme un think tank qui émet des idées générales. **Elle est la gardienne des traités. Elle a une obligation légale de défendre le droit européen et la Charte des droits fondamentaux.** Et lorsque les personnes LGBTQI+ sont censurées, criminalisées, attaquées ou effacées par leurs propres gouvernements, cette obligation doit primer.

**Il ne s'agit plus seulement d'égalité.**  
*Il s'agit de l'intégrité de l'État de droit dans l'Union européenne.*

**Dans la prochaine stratégie, la Commission européenne doit s'engager à utiliser tous les mécanismes d'application disponibles — pas de manière ponctuelle, ni symbolique, mais de façon systématique,** avec les mesures suivantes :

✓ **Faire appliquer le droit de l'UE via des procédures d'infraction**

*La Commission doit s'engager à lancer des procédures d'infraction chaque fois qu'un État membre adopte une législation ou une politique contraire au droit de l'Union — y compris à la Charte des droits fondamentaux, aux directives anti-discrimination et à la jurisprudence de la CJUE. L'interdiction des Marches des Fiertés, les lois de censure ou les attaques contre les ONG ne sont pas des divergences d'opinion politique. Ce sont des violations des droits fondamentaux et elles doivent être traitées comme telles.*

✓ **Demander des mesures provisoires pour stopper les atteintes**

*En cas d'urgence, la Commission doit demander à la Cour de justice de l'Union européenne d'ordonner la suspension immédiate de lois nationales préjudiciables. Cet outil a déjà été utilisé dans d'autres domaines, comme la protection de l'environnement. Il doit l'être également pour défendre les droits fondamentaux.*

✓ **Appliquer et étendre les mécanismes de conditionnalité des financements**

*La Commission a le pouvoir de suspendre les fonds européens aux gouvernements qui sapent la démocratie et les droits fondamentaux. Ce pouvoir doit être activé systématiquement dès lors que des politiques publiques ciblent délibérément les personnes LGBTQI+. Retarder son application revient à dire que la discrimination est tolérable politiquement. Ce mécanisme doit être élargi à l'ensemble des programmes européens après 2027.*

✓ **Financer et protéger la société civile**

*Les organisations de la société civile sont la première ligne de résistance — et elles sont directement visées dans de nombreux États membres. La Commission doit continuer à financer les projets en faveur de l'égalité, mais cela ne suffit pas. La prochaine stratégie doit augmenter fortement les financements structurels, les subventions de fonctionnement et les projets dédiés aux organisations qui s'opposent au mouvement dit « anti-genre » et qui travaillent à l'intersection entre démocratie, État de droit et égalité.*

✓ **Nommer les menaces**

*La Commission doit cesser de parler en euphémismes. Il ne s'agit pas de « défis » ou de « lacunes ». Ce sont des attaques intentionnelles et coordonnées contre les droits des personnes LGBTQI+. Si la Commission peut dénoncer la désinformation russe ou les ingérences étrangères, elle doit aussi nommer et condamner la répression interne menée par certains États membres. Le silence, ici, équivaut à de la complicité.*

**L'incendie se propage — et la Commission doit se réveiller**

**Ce à quoi sont confrontées les personnes LGBTQI+ dans toute l'Union européenne n'est ni un accident, ni une politique déficiente — c'est une campagne politique délibérée visant à démanteler des droits durement acquis et la démocratie et à tester les limites de l'inaction de l'UE.** Des Marches des Fiertés sont interdites. La société civile est criminalisée. Les lois « anti-propagande LGBT » se banalisent. Et la Commission ? Elle continue de poser les mêmes questions polies qu'il y a cinq ans — comme si rien n'avait changé.

**Mais tout a changé. Et la Commission risque d'être la dernière à s'en rendre compte — ou la première dont on se souviendra pour ne pas avoir agi quand c'était nécessaire.**

La stratégie de 2020 n'a pas échoué par manque d'ambition. Elle a échoué parce que la Commission n'a pas compris la gravité de la situation. Elle a proposé des outils mous et un dialogue volontaire alors que certains États membres revenaient déjà en arrière et testaient jusqu'où ils pouvaient aller sans conséquences. C'était une erreur grave. La répéter en 2025 serait une faute politique historique.

**La Commission n'est pas un commentateur. Elle est la gardienne des Traités. Elle dispose d'outils juridiques pour agir — procédures d'infraction, mesures provisoires, conditionnalité des financements — et elle a l'obligation de s'en servir.** Une véritable stratégie cesserait de perdre du temps avec des législations vouées à l'échec pour se concentrer sur l'application du droit, la protection de la société civile et l'affrontement direct avec les gouvernements qui démantèlent les valeurs de l'UE de l'intérieur.

**Il ne s'agit plus de promouvoir l'inclusion.**

**Il s'agit de défendre les valeurs même de l'Union.**

*On n'éteint pas un incendie de forêt avec un arrosoir.*

*On ne combat pas une répression organisée avec des « bonnes pratiques ».*

La prochaine stratégie doit être à la hauteur. Elle doit nommer les menaces, cesser de faire semblant et utiliser tous les outils disponibles — rapidement, visiblement, et sans excuses. **Car ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement l'égalité pour les personnes LGBTQI+. C'est la capacité de l'Union européenne à défendre ses propres fondations.**

Nous appelons les citoyen·ne·s, les organisations de la société civile et tous les allié·e·s à répondre à cette consultation de manière claire et déterminée.

**La Commission doit entendre ceci — sans détour ni illusion :**

**Elle ne peut pas échouer à nouveau.**

Échouer maintenant ne serait pas une erreur — ce serait une trahison.

Une trahison envers les personnes LGBTQI+.

Une trahison envers les valeurs qu'elle est censée protéger.

**Cette fois, la Commission doit être à la hauteur.**

**Elle doit se battre et adopter une stratégie qui nous permette vraiment de nous battre aussi.**